

Annexe 51. Document d'information aux parents relatif aux pôles territoriaux



Madame, Monsieur, chers Parents,

L'école que vous avez choisie coopère avec le Pôle territorial :

(renseigner le nom, numéro FASE du pôle territorial)

Le pôle territorial est une structure qui a pour mission de soutenir et d'accompagner les équipes éducatives et les élèves à besoins spécifiques (les élèves en intégration permanente totale issus de l'enseignement spécialisé et, le cas échéant, les élèves qui bénéficient d'un protocole d'aménagements raisonnables) dans les écoles d'enseignement ordinaire.

Ce soutien peut être effectué soit via des missions à caractère collectif, soit via des missions à caractère individuel.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels de l'évolution des écoles vers une démarche inclusive qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves. 48 pôles territoriaux se sont déployés progressivement dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis l'année scolaire 2022-2023.

Chaque équipe de pôle territorial est constituée de professionnels aux expertises diversifiées et à même de prendre en charge toute la palette des besoins spécifiques des élèves.

Par la présente, nous vous informons que dans l'exercice de leurs missions, les membres des pôles territoriaux pourraient être amenés à passer quelques heures dans la classe de votre enfant, dans le cadre de leur mission collective de soutien à l'équipe éducative.

N'hésitez pas à prendre contact avec la direction de votre école pour toute information complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement

NOM, Prénom, Signature

Pouvoir Organisateur de l'école-siège du Pôle territorial ou son délégué

Et/ou

NOM, Prénom, Signature

Coordonnateur du Pôle territorial

NOM, Prénom, Signature

Direction de l'école ordinaire